PNUD Togo Newsletter

N° 16 – Novembre 2017

BILAN COMMUN DE PAYS COMPLET : NE LAISSER PERSONNE DE CÔTE

Le Togo et les Nations Unies : un grand pas vers la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030

Le Ministre de la Planification du développement, avec à ses côtés Mme la Coordonnatrice du SNU et le Consultant international à l'ouverture de la retraite. Photo : @emilekenkou

Au bout d'une retraite de formulation du bilan commun de pays complet qui s'est déroulé du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2017, le Togo s'est doté des données descriptives de la situation nationale de développement et d'une meilleure compréhension des causes profondes de pauvreté ; ce qui permettra à l'ensemble des intervenants dans l'aide au développement, notamment le Système des Nations Unies au Togo, de mieux aligner leurs apports sur les priorités nationales de développement.

L'exercice a été ardu, l'agenda chargé. Il a été éprouvant pour les organismes tant les contraintes de temps imposaient un rythme effréné. Il n'était pas rare de voir des groupes surmotivés par l'enjeu se réunir au-delà des heures de travail pour respecter l'échéance.

Car l'enjeu de la retraite de formulation du bilan commun de pays complet était de taille. Il s'agissait de peindre un tableau fidèle de la situation du développement durable au Togo, à la lumière des objectifs de développement durable, en ne laissant surtout pas de côté les membres de la société les plus défavorisés donc les plus à risque.

Cette description de l'état du développement sur le plan national devra non seulement servir à mieux déceler les causes profondes de pauvreté mais également servir de socle aux efforts de priorisation des efforts d'aide au développement, notamment ceux des agences du Système des Nations Unies au Togo, qui sauront exactement où leurs ressources seront les mieux mises à contribution du développement national.

C'est donc dans un cadre convivial en bordure de mer, que le gouvernement togolais, avec l'appui de l'Équipe de pays des Nations Unies au Togo, a convié l'ensemble de ses partenaires au développement. Ils étaient plus d'une centaine de participants, experts dans des domaines d'intervention divers et diversifiés, à répondre à cet appel.

5 jours durant, du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2017, regroupés par domaine d'ODD, 8 commissions ont travaillé d'arrache-pied pour tirer profit des outils d'analyse, de priorisation, et de d'intégration fournis par le facilitateur et consultant international, M. Luc Valiquette.

Dans les groupes, selon leurs compétences, chefs d'agence onusienne, juristes, spécialistes en génie civil et en protection de l'enfance se côtoyaient. Les échanges étaient parfois houleux, souvent décontractés, mais toujours édifiants. Surmontant leurs divergences, les participants ont réussi à renseigner les données réelles et actualisées sur le contexte national de développement.

Au sortir de cette retraite de formulation du bilan commun de pays complet, ''c'est l'ensemble des intervenants dans le développement national qui gagnent ; peu importe qu'ils soient du Système des Nations Unies au Togo, du gouvernement, de la société civile ou du secteur privé'' a affirmé avec satisfaction Mme Khardiata Lo Ndiaye, Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Togo. En effet, le Togo dispose à présent d'une analyse situationnelle complète ainsi que d'un schéma précis des interactions entre les objectifs prioritaires de développement.

À la lumière des produits de cette retraite, les acteurs du développement durable au Togo, dont le Système des Nations Unies au Togo, ont pu réévaluer l'effort requis pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Ils disposent également de données pour mieux aligner leurs interventions avec les réelles priorités de développement au niveau pays.

NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA PAUVRETE AU TOGO EN COURS

DES OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES COMPLEMENTAIRES VALIDES.

Le 27 octobre dernier, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a validé les outils de collecte de l'enquête prévue dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle cartographie de la pauvreté au Togo

Au Togo, le taux de pauvreté est estimé à 55, 1 % en 2015. Elle plus accentuée dans les zones rurales et semi-urbaine que dans les villes. Crédit Photo : PNUD Togo/ Myriam ASMANI

Soutenu par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'élaboration de la nouvelle cartographie de la pauvreté au Togo fait suite à celle réalisée en 2011 avec les données de l'enquête QUIBB 2011 et du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) de 2010.

''Pour ce qui est du processus actuel, il convient de noter que, les données qui vont servir à la réalisation de la nouvelle cartographie, sont principalement celles de l'enquête QUIBB 2015 que le Togo avait réalisée en vue de répondre à ses besoins en données statistiques pour le pilotage de l'économie'' a estimé le Directeur général de l'Institut, M. NGUISSAN.

Les variables démographiques existantes, découlant du RGPH4 de 2010, n'étant plus actuelles, la nécessité de la disponibilité en données actualisées et désagrégées conduit à la recherche d'une méthodologie permettant de réaliser la nouvelle cartographie qui combinerait les données de l'enquête QUIBB 2015 avec celles d'une collecte dont le niveau de désagrégation sera le plus fin.

C'est pourquoi, il a été décidé de faire une enquête complémentaire qui permettra d'atteindre cet objectif. Afin de s'assurer du bon déroulement de ladite collecte, il s'avère important que les différents outils soient validés par tous les acteurs qui utiliseront

les données issues de cette collecte. C'est dans cette optique que l'atelier de validation des outils de collecte de données est organisé.

A l'occasion, le Ministère de la planification du Développement, l'INSEED et le PNUD, représenté par l'Economiste principale, Mme Ginette Mondongou Camara, ont saisi l'opportunité pour exhorter toutes les autorités administratives et locales de nos villes et campagnes ainsi que les médias à apporter leurs précieuses contributions pour la réussite de ce projet à travers une meilleure sensibilisation des populations qui auront à accueillir les agents de collecte dans leurs localités et à leur fournir des informations nécessaires.

Pour la réalisation de cette opération, le Gouvernement bénéficie de l'appui technique et financier du PNUD.

LES MINISTERES VONT SE METTRE AU GENRE

Le PNUD apporte son appui technique et financier au ministère en charge de la promotion de la femme pour coordonner l'institutionnalisation du genre dans trois ministères : ministère de la santé et de la protection sociale, ministère des enseignements primaires et secondaires et le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Photo de famille des participants à la formation

Un atelier sur la planification et la budgétisation s'est tenu du 6 au 9 novembre 2017 à Kpalimé (120 km de Lomé). Les cadres desdits ministères ont vu leurs capacités sur la budgétisation sensible au genre renforcer. Ce qui leur a permis d'élaborer des plans

d'action de mise en œuvre des recommandations des audits genre réalisés en 2016.

Mme TEBIE-AMOUZOU, la Directrice du genre a ouvert les travaux au nom de la ministre de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation en présence du préfet de kloto et du point focal genre au PNUD, Mme Epiphanie Houmey-Eklu-Kuevanou.

POUR DES VILLES PLUS RESILIENTES ET DURABLES

LE TOGO VEUT BENEFICIER DE L'EXPERTISE DE ONU-HABITAT

En 2028, plus de 50% de la population togolaise vivra en ville contre 37,1% en 2010. C'est ce que révèle les résultats du 4ème recensement général de la population et de l'habitat. Ce qui pose d'énormes défis pour le pays en termes d'occupation de l'espace, de mobilité urbaine, de pollutions de toutes sortes, d'accès aux services sociaux de base, d'accès à l'emploi et aux infrastructures essentielles et la prolifération des bidonvilles.

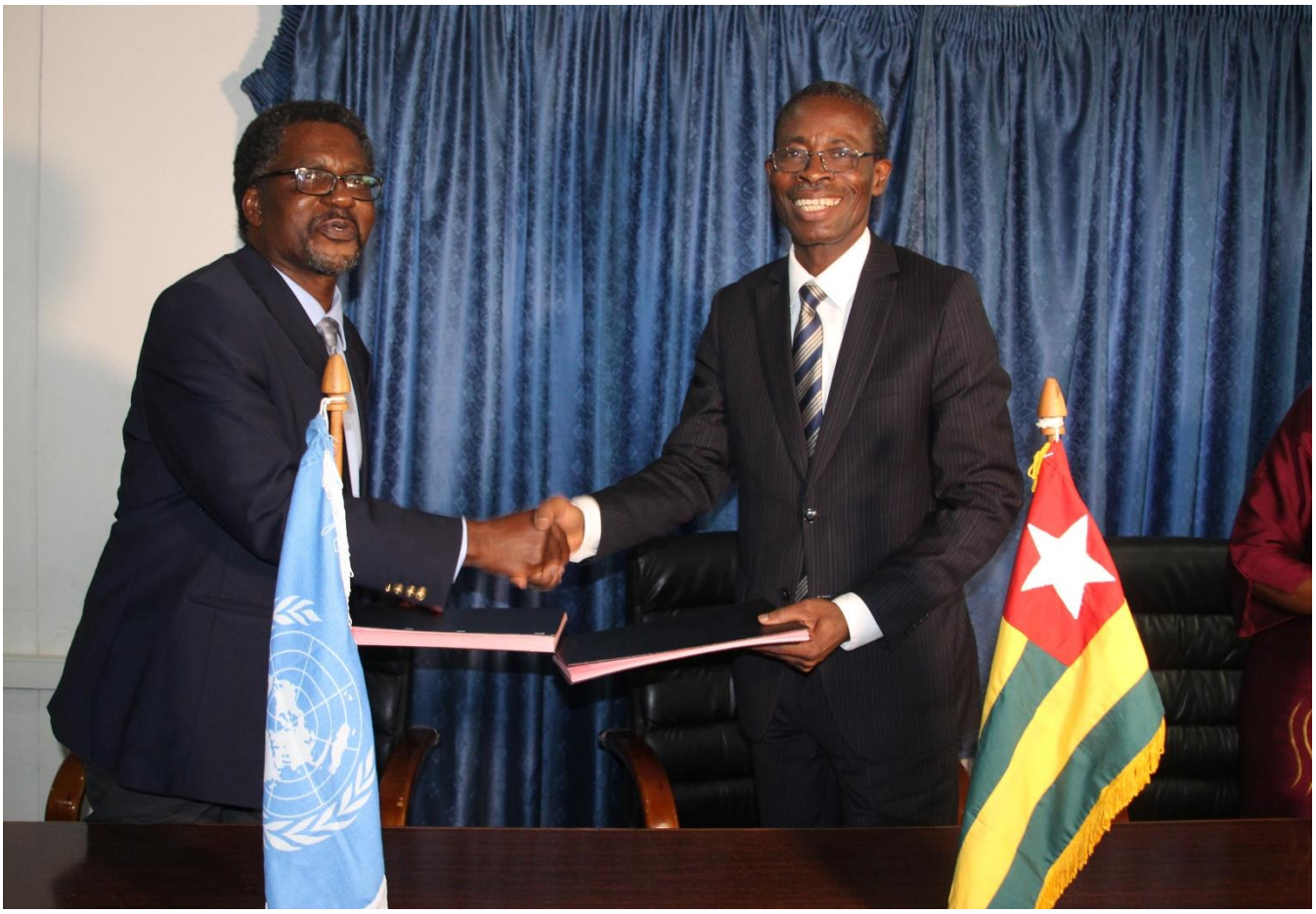

Echange des documents entre le Ministre Sessenou et le Directeur Afrique de ONU-Habitat, M. Mutizwa Mangiza. Photo @emilekenkou

Toutes choses qui ont poussé le Togo, avec l'appui du PNUD, à conclure le 15 novembre 2017 un mémorandum d'entente de cinq ans avec le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (Onu-Habitat). Les documents ont été paraphés et signés côté togolais par le ministre du cadre de vie, M. Fiatuwo Sessenou et côté onusien par le directeur région Afrique du programme Onu-Habitat, M. Mutizwa Mangiza.

Le mémo signé fixe le cadre de coopération entre le gouvernement et l'institution Onusienne et détermine les conditions et modalités d'actions que les deux parties mèneront en collaboration pour atteindre les objectifs communs. Il définit aussi les domaines de coopération ainsi que les conditions générales régissant cette coopération.

''La signature de ce mémorandum entre le gouvernement togolais et l'Onu-Habitat est une première pour le ministère. C'est là un symbole fort. La mise en œuvre apportera quelques réponses aux questions du devenir en milieu urbain', a indiqué M. Fiatuwo Sessenou, Ministre du cadre de vie. Il a précisé qu'il s'agit pour l'essentiel d'un ensemble d'intentions de coopération dont la mise en œuvre permettra d'atteindre les objectifs du nouvel agenda urbain durable adopté par les chefs d'État et de gouvernement à Quito.

''Le temps n'est pas aux longs discours mais à l'action pour un développement harmonieux des villes togolaises'', a-t-il dit.
Pour ce faire, le gouvernement souhaite dérouler des programmes spécifiques dédiés à ces défis avec l'appui des institutions internationales comme ONU-Habitat, d'où l'opportunité d'un tel mémo entre le gouvernement togolais et l'institution.

L'intérêt pour le pays, sera d'améliorer le logement, le cadre de vie en prévoyant des voiries urbaines de qualité, l'occupation des terres, bref une meilleure maitrise de l'espace.

Mutizwa Mangiza a pour sa part, précisé qu'à travers le mémo, l'ONU-Habitat apportera son expertise au Togo dans les domaines du renforcement des capacités existantes pour répondre aux enjeux, notamment l'amélioration des services de bases, la mobilisation de ressources financières ainsi que l'implication du secteur privé. La finalité étant d'aider le Togo dans une planification spatiale.

Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Togo, Mme Khardiata Lo N'Diaye, s'est réjoui de l'aboutissement de ce processus qui a bénéficié depuis 2014 de l'appui du PNUD.

Entre autres, le PNUD a accompagné le gouvernement dans la formulation du rapport Habitat III présenté à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain de Quito, Équateur, en 2016. Il a également financé la mission d'évaluation des besoins en matière de développement urbain du 4 au 15 juillet 2017 qui aboutit aujourd'hui à l'établissement de ce partenariat entre le Togo et l'ONU-Habitat.

''Pour nous c'est une étape importante dans la coopération entre le Togo et le Système des nations Unies. Au-delà de ce mémorandum, ONU-Habitat et le ministère ont pu s'entendre sur une feuille de route avec des actions très précises'' a-t-elle dit.